

COMPTE RENDU

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

L'an deux mil vingt-deux, le 29 août, le Conseil Municipal de la Commune de SEYSSEL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Michel BOTTERI, maire.

Date de convocation : 19 août 2022

PRESENTS : BOTTERI M – GUISEPPIN C – MONET JC – FEGNE G – MARELLI F – BREDA Y – MONOD A – LETORT K

ABSENTS EXCUSES : BERTHOD D – SALVI Q – CACHAT ROSSET L - MORDON E – RADDE A

ABSENTS : CHATILLON D - GOUX C

A DONNE POUVOIR : BERTHOD D donne pouvoir à GUISEPPIN C / SALVI Q donne pouvoir à BOTTERI M / CACHAT ROSSET L donne pouvoir à MARELLI F / MORDON E donne pouvoir à LETORT K

SECRETAIRE DE SEANCE : LETORT K

ORDRE DU JOUR

1. Révision tableau des emplois
2. Divers

1/ REVISION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Monsieur le maire informe le conseil municipal de l'organisation de notre personnel scolaire et périscolaire à compter du 01/09/2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les propositions du Maire ci-dessus et propose la création d'un emploi à compter du 01/09/2022

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET		
Emplois	Nombre	Grade(s) ou cadre d'emplois autorisé(s) par l'organe délibérant
Service Administratif		
Secrétaire de mairie	1	Cadre d'emplois des Adjoints administratifs
Secrétariat -Polyvalent	1	Cadre d'emplois des Adjoints administratifs
Service Technique		
Entretien Voirie - Entretien Bâtiment - Ouvrier Polyvalent	1	Cadre d'emplois des Agents de Maîtrise
Entretien Voirie - Entretien Bâtiment - Ouvrier Polyvalent	1	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques
TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET		
Agents polyvalent - Entretien des locaux – Aide scolaire	1	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques - 10h63
Agents polyvalent - Entretien des locaux – Aide scolaire	1	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques - 21h52
Agents polyvalent - Entretien des locaux – Aide scolaire	2	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques – non titulaire
Agents polyvalent - Entretien des locaux – Aide scolaire	1	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques - 20h48
ATSEM	1	Cadre d'emplois des ATSEM - 26h78

Monsieur le Maire rappelle que les tarifs de la cantine et du périscolaire n'ont jamais été augmenté et qu'en raison des hausses générales il est nécessaire d'ajuster nos prix.

Tous les tarifs augmentent de 0.20 euros.

- Repas : 4.75 € → 4.95 €
- Périscolaire
 - o Accueil régulier : 0.50 € → 0.70 € (facturation au ¼ d'heure)
 - o Accueil occasionnel : 0.70 € → 0.90 € (facturation au ¼ d'heure)

Monsieur le Maire donne lecture du règlement intérieur de la cantine et de la périscolaire qui est adopté à l'unanimité.

2/ DIVERS

- Les élèves ont trouvé un nom pour leur école qui va s'appeler « l'école des deux ponts ».
- Une subvention de 500 € est accordé à l'ASA du Mont des Princes (Association Sportive Automobile).
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal concernant des incivilités sur les véhicules dans le quartier « Rue de Grogner ».

Le Maire
Michel BOTTERI



Séance ouverte à 21h00